

teur), la voix de l'orateur ne parviendrait plus à l'auditoire ; le public, impatienté de ce brusque silence, aurait l'occasion de se fâcher.

Dans le même ordre d'idées, le téléphone vient offrir un secours immense au savant capable d'enseigner, mais trop timide pour oser prendre la parole devant un auditoire nombreux. Assis paisiblement devant un téléphone dans son cabinet d'études, ce savant pourra désormais utiliser les facultés dont la nature l'a doué et les connaissances qu'il a acquises par le travail, connaissances dont auparavant il ne pouvait faire part à ses semblables à cause de cette insurmontable timidité qui lui faisait perdre ses idées et le fil de son discours.

Un professeur ne devra plus se déranger pour donner son cours. Parlant chez lui devant un téléphone, il inoculera à ses élèves la science envoyée ainsi instantanément à plusieurs lieues de distance. L'étudiant retenu chez lui par une indisposition pourra néanmoins, à l'aide du téléphone, assister au cours de son professeur ; assis chez lui devant sa table de travail à côté d'un bon feu, il écouterait docilement la leçon qu'il ne veut ou ne peut, en personne, aller ouïr au local universitaire. Il est vrai que la facilité que cet appareil offrirait aux grévistes de l'étude forcerait bien vite les autorités académiques à le proscrire des auditoires : car n'est-il pas à craindre que bientôt le professeur trop savant ne parlerait plus que pour des téléphones ?

Le téléphone donnera probablement le coup de mort au télégraphe. On a tout lieu de croire qu'il coûtera moins cher d'établissement et d'entretien que n'importe quelle ligne télégraphique et permettra des communications plus sûres et plus rapides. Aux Etats-Unis, il fonctionne déjà à Philadelphie, à New-York et dans d'autres villes. Dans le même pays, on l'a utilisé dans un concours de tir, pour transmettre au local des tireurs les résultats des coups de feu envoyés aux cibles. Dans les mines mêmes, là où le télégraphe n'avait pu réussir à établir des relations entre le fond et la surface, le téléphone a été essayé et a réussi. On a pu communiquer très-distinctement à une profondeur de 670 pieds des avis et des ordres.

Malheureusement, comme toute médaille, le téléphone de M. Bell a son revers. Les courants qui le régissent sont très-faibles et sont influencés par les courants électriques qui passent dans leur voisinage.

Les inventeurs ont cherché à remédier à ce grand inconvénient, en substituant aux courants développés par le magnétisme des courants électriques proprement dits. Quoiqu'il en soit, les recherches continuent et la science est loin d'avoir dit son dernier mot à ce sujet.

L'idée mère du téléphone n'est pas neuve : rien de

neuf sous le soleil. M. Dumoncel, dès 1854, signalait déjà ce mode de correspondance. Mais entre l'idée et la réalisation de celle-ci il y a un abîme. Il a fallu le génie de M. Bell pour le combler et, quoiqu'il arrive, il conservera toujours l'honneur d'avoir, le premier, transmis la parole humaine à distance à l'aide de l'électricité.

---

## REMERCIEMENTS

---

M. Aubin, président de l'Académie St-Etienne, nous prie d'insérer la motion suivante qu'il a proposée, à la séance du 14 février, et qui a été adoptée au milieu d'applaudissements enthousiastes :

« L'Académie St-Etienne est heureuse d'accomplir un devoir de reconnaissance en chargeant un de ses membres de remercier le correspondant de Belgique de la *Voix de l'Ecolier* du bienveillant intérêt qu'il témoigne aux élèves du Collège Joliette et de lui transmettre l'assurance que ses magnifiques lettres sont reçues avec une respectueuse et profonde gratitude. »

A l'issue de la séance, le bureau de l'Académie nous a fait parvenir, en même temps que le texte de la motion, la lettre ci-dessous, à laquelle nous ouvrons très-volontiers nos colonnes en nous associant de tout cœur aux sentiments qu'elle exprime.

Collège Joliette, 14 février 1878.

AU CORRESPONDANT BELGE DE LA « VOIX DE L'ECOLIER ».

Monsieur,

Si certains devoirs commandent des actes pénibles à la nature, combien d'autres sont agréables à remplir ! En effet c'est réellement avec un plaisir sincère que je me fais aujourd'hui l'organe des sentiments de mes confrères, en confiant à la *Voix de l'Ecolier* le soin de porter nos remerciements auprès de vous. Notre reconnaissance a peut-être été tardive dans son expression formelle, mais, croyez-le, au fond de nos cœurs, elle fut constamment vive et grande depuis le jour où, pour la première fois, au moyen de cette petite feuille, vous nous envoyiez quelques bonnes paroles.

Conseils, pensées religieuses, anecdotes, tableaux de mœurs et de fêtes de votre antique pays d'Europe ; tout, ici, est reçu avec joie et gratitude. C'est toujours avec impatience que nous attendons le moment de voir briller sur notre journal ce titre : « LETTRE DE BELGIQUE ».

Ne redoutez à l'égard de vos correspondances ni la longueur ni l'insuffisance du sujet, ne craignez qu'un trop long retard.

Il est beau de répandre au loin l'amour de la science, du devoir et de Dieu. En retour, nous ne pouvons qu'exaucer votre demande de mêler votre nom à nos humbles prières ; nous le faisons bien volontiers.

Cependant, comme compensation à votre peine, lorsque vos écrits paraîtront au milieu de nous, imaginez-vous notre bonheur et croyez nous entendre vous répéter, de même qu'à l'heure présente : mille fois merci !

UN ELÈVE.